

RENTREE 2023/2024

LA MAISON DES LYCEENS

DU LYCEE LOUIS ARMAND

La Maison des lycéens (MDL) a pour objectif de fédérer des initiatives portées par les lycéens du Lycée Louis Armand au service de l'intérêt collectif, notamment dans les domaines culturels, artistiques, sportifs et humanitaires.

La MDL favorise la prise de responsabilité des élèves au sein de l'établissement, en stimulant leur esprit d'initiative, travail d'équipe, leur envie d'entreprendre.

Exemples d'actions :

Organisation et financement de la « Fête du Sport »

Financement de la sonorisation du Festival des Talents

Organisation des photos de classe et de la journée de l'Elégance

Equipement de la salle musique, mise en place d'une soirée de Noël pour les internes

Achat de jeux extérieurs pour les internes (ballons, raquettes...)

Achat d'un baby foot de compétition pour le foyer d'externat, d'une table ping-pong extérieure

L'adhésion à la MDL se fait par le paiement d'une cotisation de **5 euros**

(si possible en **espèces** ou par chèque au nom de la MDL du Lycée Louis Armand).

Il est conseillé, pour des raisons d'organisation, de procéder à l'adhésion au moment des inscriptions.

Le bureau de la MDL.

MAISON DES LYCEENS DU LYCEE LOUIS ARMAND

Nom : Prénom :

Adresse : CP VILLE

Niveau Classe 2023/2024 :

Déclare adhérer à la Maison des Lycéens du Lycée Louis Armand de Villefranche Sur Saône pour

l'année scolaire 2023/2024 et verse une somme de 5 euros : ☐ Chèque ☐ Espèces

Fait à le

Signature du responsable légal

Signature de l'élève